

La GEDIMAT Junior

Nationale Junior
Circuit Château-Larcher - Marnay

SAMEDI
8 JUIN 2024



Départ 14h
Château-Larcher

uccv.fr



1. RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Article 1 – Objet : L'association UCC Vivonne organise le samedi 8 juin 2024 à Château Larcher, la 3ème édition de la GEDIMAT JUNIOR, course cycliste sur route en individuel, inscrite au calendrier fédéral sous le règlement de la Fédération Française de Cyclisme, et première manche du Challenge « Entre Clouère et Moulière ».

Article 2 – Participants : cette épreuve est ouverte aux licenciés FFC 2024 de la catégorie U19.

Article 3 - Épreuve : cette épreuve se déroulera sur une distance de 123 km en 10 tours de 12,3 km.

Article 4 – Engagements : via la plateforme Cicleweb au tarif de 8,5 € par personne. Renseignements auprès de Mathieu GAGNOT - mathieu.gagnot@uccv.fr et contact@uccv.fr

Article 5 – Permanence : la permanence se tient à l'École de Château-Larcher à partir de 11h et jusqu'à 13h30. Chaque participant recevra deux dossards et une plaque de cadre. Restitution des dossards et des plaques à l'École. Les dossards et plaques seront placés réglementairement et ne devront en aucun cas être coupés ou pliés pour une bonne visibilité.

Article 6 – Sécurité : La sécurité est assurée par l'UCC Vivonne : La réunion des Directeurs Sportifs à 12h45, suivie de la réunion des chauffeurs, motards et officiels se déroulera à la l'École à 13h.

Article 7 – Radio course : Chaque DS devra se munir d'un poste radio auprès du prestataire choisi par l'organisateur, sur le parking de l'École. Les informations courses sont émises sur une fréquence qui sera communiquée lors de la réunion des Directeurs Sportifs.

Article 8 – Assistance technique : le dépannage des concurrents est autorisé pour un véhicule par équipe. Il n'y aura pas de véhicule de dépannage neutre.

Article 9 – Élimination : selon la réglementation en vigueur, adaptée le cas échéant par décision du Jury des Commissaires. Les coureurs doublés devront s'arrêter.

Article 10 – Dotation : classement individuel doté de 686 € / 20 avec 137 € au premier, 103 € au deuxième et 82 € au troisième.

Article 11 – Contrôle médical : un emplacement sera signalé dans l'École.

Article 12 – Cérémonie protocolaire : la cérémonie se déroulera au podium de la ligne d'arrivée dans le quart d'heure suivant la fin de la course. Seront appelés :

- les trois premiers ;
- le premier 1ère année ;
- la première équipe ;
- le premier coureur de la Vienne.

2. RÈGLEMENT DU CHALLENGE

Article 1 – Le challenge « Entre Clouère et Moulière » est un challenge par équipe est constitué sur les deux courses organisées par l'UCC Vivonne le samedi 8 Juin à Château-Larcher et le Cycle Poitevin le dimanche 9 juin à Montamisé.

Article 2 – Le nombre de coureurs par équipe n'est pas limité.

Article 3 – Seules les équipes qui participent effectivement aux deux courses seront classées. En cas d'égalité de classement, la meilleure place sera prise en compte, puis la seconde si nécessaire et éventuellement la troisième.

Article 4 – Classement par équipe : un challenge par équipe est créé sur les trois premiers coureurs classés de chaque équipe. Ce classement par équipe sera déterminé aux points : 30 pour la première équipe, 25, 22, 19, 17, 15, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5.

Article 5 – Les prix seront attribués aux trois premières équipes, respectivement 150 €, 120 € et 100 €.

Article 6 – Un challenge individuel est également établi pour les coureurs classés sur les 2 épreuves. Il est déterminé par le total des places obtenues. En cas d'égalité, le classement individuel de la course de Montamisé sera pris en compte.

Article 7 – Le vainqueur individuel du challenge recevra un trophée.

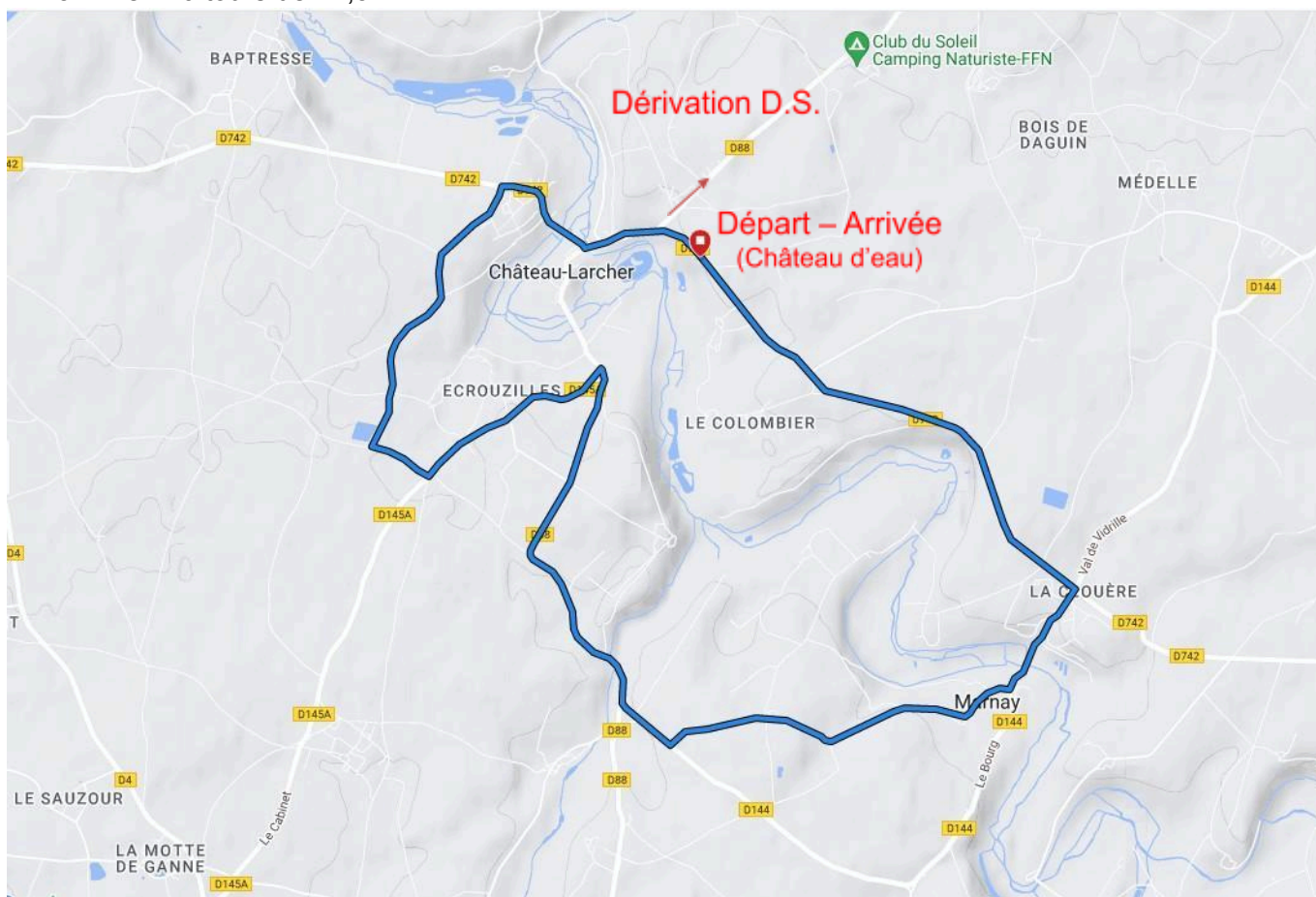
Article 8 – La première équipe ainsi que le vainqueur individuel devront se présenter dans les délais réglementaires sur le podium d'arrivée de Montamisé, pour la remise des récompenses.

3. ACCÈS ET STATIONNEMENT



4. LE CIRCUIT

123 km en 10 tours de 12,3 km



5. HORAIRES DE PASSAGE

	Kilométrage	Passage à	
		38 km/h	40 km/h
DEPART	0,00	14:00	14:00
Le Bourg de Mamay	4,36	14:06	14:06
Carrefour D88 x D145A pied côte d'Ecrouzille	8,75	14:13	14:13
Carrefour D88 x D742 centre Château-Larcher	11,62	14:18	14:17
1er passage ligne d'arrivée	12,30	14:19	14:18
Le Bourg de Mamay	15,77	14:24	14:23
Carrefour D88 x D145A pied côte d'Ecrouzille	20,17	14:31	14:30
Carrefour D88 x D742 centre Château-Larcher	23,92	14:37	14:35
2ème passage ligne d'arrivée	24,60	14:38	14:36
Le Bourg de Mamay	28,07	14:44	14:42
Carrefour D88 x D145A pied côte d'Ecrouzille	32,47	14:51	14:48
Carrefour D88 x D742 centre Château-Larcher	36,22	14:57	14:54
3ème passage ligne d'arrivée	36,90	14:58	14:55
Le Bourg de Mamay	40,37	15:03	15:00
Carrefour D88 x D145A pied côte d'Ecrouzille	44,77	15:10	15:07
Carrefour D88 x D742 centre Château-Larcher	48,52	15:16	15:12
4ème passage ligne d'arrivée	49,20	15:17	15:13
Le Bourg de Mamay	52,67	15:23	15:19
Carrefour D88 x D145A pied côte d'Ecrouzille	57,07	15:30	15:25
Carrefour D88 x D742 centre Château-Larcher	60,82	15:36	15:31
5ème passage ligne d'arrivée	61,50	15:37	15:32
Le Bourg de Mamay	64,97	15:42	15:37
Carrefour D88 x D145A pied côte d'Ecrouzille	69,37	15:49	15:44
Carrefour D88 x D742 centre Château-Larcher	73,12	15:55	15:49
6ème passage ligne d'arrivée	73,80	15:56	15:50
Le Bourg de Mamay	77,27	16:02	15:55
Carrefour D88 x D145A pied côte d'Ecrouzille	81,67	16:08	16:02
Carrefour D88 x D742 centre Château-Larcher	85,42	16:14	16:08
7ème passage ligne d'arrivée	86,10	16:15	16:09
Le Bourg de Mamay	89,57	16:21	16:14
Carrefour D88 x D145A pied côte d'Ecrouzille	93,97	16:28	16:20
Carrefour D88 x D742 centre Château-Larcher	97,72	16:34	16:26
8ème passage ligne d'arrivée	98,40	16:35	16:27
Le Bourg de Mamay	101,87	16:40	16:32
Carrefour D88 x D145A pied côte d'Ecrouzille	106,27	16:47	16:39
Carrefour D88 x D742 centre Château-Larcher	110,02	16:53	16:45
9ème passage ligne d'arrivée	110,70	16:54	16:46
Le Bourg de Mamay	114,17	17:00	16:51
Carrefour D88 x D145A pied côte d'Ecrouzille	118,57	17:07	16:57
Carrefour D88 x D742 centre Château-Larcher	122,32	17:13	17:03
10ème passage ligne d'arrivée - ARRIVEE	123,00	17:14	17:04

6. CONTACTS ORGANISATION

contact@uccv.fr

Jean-Marie LOISEAU loiseaujm@wanadoo.fr - 06 31 55 22 82

Mathieu GAGNOT mathieu.gagnot@uccv.fr - 06 86 99 80 01

7. RÉCAPITULATIF PROGRAMME

- 11h00 - Ouverture de la permanence à l'École de Château-Larcher (Dossards, etc.).
- 12h45 - Réunion des chauffeurs, motards et officiels à la permanence.
- 13h00 - Réunion des Directeurs Sportifs à la permanence.
- 13h30 - Fermeture de la permanence.
- 13h50 - Appel des coureurs.
- 14h00 - Départ
- Après la fin de course : restitution des dossards à la permanence.
- 17h15 environ - Remise des prix